



# Le Belvédère



## de Saint-Nicolas

Bulletin du Prieuré Saint-Nicolas

21T, rue Sainte Colette

54500 Vandœuvre-lès-Nancy

09 75 64 56 83 - 54p.nancy@fsspx.fr

N° 152 - Janvier 2025

Editorial

## Honneurs de notre volonte



Il y a un peu plus de cent ans, en 1923, un journal régional titrait « L'honneur d'un village de France ». Il y relatait un fait qui paraissait extraordinaire et qui avait trait aux circonstances d'un mariage. Laissons le journaliste nous introduire à la fête : « Un gai soleil éclairait cette fête d'un autre âge, organisée par des âmes modernes. Toutes les classes fusionnaient ; « les voix profondes du passé » avaient eu l'oreille des jeunes ; les discordes et les rivalités, les calculs d'argent avaient fait trêve : l'union régnait dans l'épanouissement joyeux.

Une jeune fille du village se mariait, ou plutôt, trois jeunes filles se mariaient, au village. C'était deux mé-  
tayeres, — les deux sœurs — dont les parents avaient,

### Trois mariages

il y a vingt-huit ans, bâti leur nid sur cette terre et y étaient restés fidèles. L'une des mariées avait, à quatorze ans, conduit la charrue, pendant que son père combattait au front. Elles étaient vaillantes, gracieuses, aimables, et leurs fiancés dignes d'elles.

Au sortir de l'église, sur la place, les trois mariages recevaient les félicitations des amis en masses compactes... Puis les trois cortèges remontaient le même chemin triomphal.

Deux séchoirs à tabac, en parures nuptiales, abritaient — l'un les deux noces, entourées des laboureurs, ouvriers, anciens serviteurs, voisins, amis ruraux de la maison, — et l'autre la noce de mademoiselle Henriette qui épousait M. Roger.

Quand le lunch fut terminé, la noce alla voir les noces : ce furent de jolis discours échangés. Et le soir, tandis que le voyage des châtelains avait commencé, les mariés villageois venaient danser la gracieuse bourrée sur les pelouses du parc, illuminées pour eux.

Dès l'annonce des fiançailles de « mademoiselle Henriette » les cœurs et les têtes du village, les vieux, les jeunes, avaient rêvé de donner une fête incomparable, non pas tant à cette descendante d'hommes illustres, qu'à la jeune fille qu'ils aimaient et qui les aimait. Et, par une habitude atavique à entraîner les autres dans le sillage de son bonheur, la jeune fille avait invité ses mé-  
tayeres fiancées à se marier le même jour qu'elle.

Tous s'étaient présentés en même temps au portail de l'église, qui était encadré d'un semis de fleurs de lys dorées sur fond blanc, surmonté des armes de la famille et de leur devise **Quis ut Deus** <sup>1</sup> ! »

**Quis ut Deus**

1— « Qui est comme Dieu ? » Réponse de saint Michel à Lucifer lors du combat des anges.

Qui est comme Dieu ? C'est bien ce que nous pouvons nous demander et qui doit guider notre méditation devant ses desseins insondables lorsque nous nous rendons à la crèche en ce temps de Noël. Alors que l'on évoquera bientôt les noces de Cana dans la liturgie à la suite de l'Épiphanie, on peut ici assister à trois mariages surprenants, causés par la naissance du divin Enfant.

Le premier est celui de la divinité avec l'humanité. Séparés de Dieu par le péchés, les hommes se trouvaient loin de Lui, même si les malheureux pécheurs

## Et homo factus est

n'avaient pas été sans promesse de salut. En Notre-Seigneur, on assiste déjà au mariage de Dieu avec l'humanité,

car dans la Personne adorable du Fils de Dieu, viennent se joindre les deux natures divine et humaine. C'est l'aube de la Nouvelle Alliance qui sera scellée dans son sang et de laquelle découlera la multitude des élus, cette descendance spirituelle innombrable qui doit venir peupler la maison de famille du Ciel.

Le deuxième mariage est celui du peuple Juif et des Gentils. Aux habitants de la cité de David, Bethléem, viennent se joindre les Mages venus d'Orient, prémices des Nations qui seront toutes appelées au salut au côté des descendants d'Abraham, d'Issac et de Jacob. Dieu avait séparé ces derniers pour un temps de tous les autres peuples de la Terre pour préserver la foi en leur sein. Dieu a désormais à nouveau uni tous « les hommes de bonne volonté » dès la Nativité de son Fils. C'est comme si, déjà, toutes les Nations accouraient à la crèche. Il n'y aura bientôt plus « ni Juifs ni Gentils », selon le mot de saint Paul, mais des âmes

## Paix sur la Terre

rachetées par l'unique Sauveur, le Christ Jésus. « Ce que Dieu a uni, que l'homme ne le sépare pas. » Dans les

grandes intentions de prière de l'Église pour lesquelles on récite *Pater*, *Ave* et *Gloria* en vue de gagner des indulgences, se trouve d'ailleurs la demande de « concorde entre les princes chrétiens. » Quel beau Noël avait dû être le premier de ceux passés par les chevaliers des Croisades à Bethléem, où le Franc, le Normand et le chevalier d'Empire avaient tous ployé ensemble le genou et chanté les mêmes cantiques, et cela en compagnie des chrétiens d'Orient qu'ils étaient venus secourir !

Une troisième union est visible dans le fait que de



Le roi Louis VII prenant la croix à Vézelay en présence de saint Bernard.

simples bergers côtoient dans l'étable de Bethléem des rois au cortège si somptueux. Ce qui les rend si proches, c'est qu'ils viennent de déposer ce qu'ils avaient de plus précieux au pied de l'Enfant que leur présentent saint Joseph et la Très Sainte Vierge ; comme dépouillés d'eux-mêmes, ils viennent dès lors puiser à la même source, s'enrichir à partir du même trésor. S'il est bien une condition selon laquelle les hommes se trouvent parfaitement réunis et égaux, c'est dans la commune misère du péché et dans le rachat opéré pour chacun de la même manière par le seul et unique Sauveur. Les cathédrales médiévales ont été bâties pour rendre compte de cette unicité de l'Église, car elles accueillent pareillement Souverains et manants, bourgeois et pauvres gens et leur enseigne la même doctrine, leur offre le même baptême, leur fait professer la même foi et participer aux mêmes trésors de la grâce. Pour chaque âme, Jésus vient sous les dehors de la même blanche hostie.

## Tu solus Dominus

Ne considérons donc pas comme révolus des épisodes comme ce triple mariage ou ces princes chrétiens unis dans un Noël du XI<sup>ème</sup> siècle. Les temps sont ce que nous en faisons et ce sont nos actions qui façonnent la chrétienté d'aujourd'hui. Alors partons de la crèche remplis de zèle et de charité afin qu'autour de nous règne la concorde et la paix, agissant comme des « hommes de bonne volonté ».

Abbé Grégoire Chauvet

## « Canite tuba ! » ou « En avant la musique ! »

Abbé Benoît Knittel

« Sonnez du cor dans les murs de Sion, donnez l'alarme sur ma sainte montagne ! » nous dit le prophète Joël. (Joël 2 : 1) C'est un peu l'équivalent biblique de notre « En avant la musique ! ». Et concrètement la Sainte Ecriture ne manque pas d'occasions de mettre en avant la musique comme élément incontournable de la louange de Dieu, par le chant et l'usage des instruments, en des circonstances très diverses. Il y a depuis toujours une spiritualité de la musique, ou, pour reprendre une expression connue, une musique sacrée.

Reprenons quelques épiphémérides de ces références scripturaires.

Avant la captivité à Babylone, Esdras témoigne de l'abondance des chœurs au service de Dieu : « Les serviteurs et les servantes étaient sept mille trois cent trente-sept ; et parmi eux il y avait deux cents chanteurs et chanteuses. » (Esdras 2 : 65). Après la captivité de Babylone, Néhémie rend au culte divin son droit de cité dans Jérusalem et en fait lui-même le récit : « Lors de la dédicace du mur de Jérusalem, on rechercha les lévites dans toutes leurs résidences pour les faire venir à Jérusalem, afin qu'ils fissent cette dédicace avec joie et action de grâces, en chantant des cantiques, et au son des cymbales, des lyres<sup>1</sup> et des harpes. » (Néhémie 12 : 27). Il n'est pas nouveau qu'on exige des clercs quelque connaissance musicale ! Par la suite, ces coutumes furent maintenues, comme en témoigne Samuel : « David et tout Israël jouaient devant le Seigneur de toutes sortes d'instruments de musique : de la harpe, de la lyre, du tambourin, des cistres<sup>2</sup> et des cymbales. » (II Rois 6 : 5). Le psalmiste lui-même revient souvent sur ce sujet d'importance. Contentons-nous de citer ce passage célèbre car hautement évocateur du sujet : « Louez le Seigneur dans son sanctuaire ; louez-le dans le firmament de sa puissance. Louez-le pour ses actes éclatants ; louez-le selon l'immensité de sa grandeur. Louez-le au son de la trompette ; louez-le sur le luth<sup>3</sup> et la harpe. Louez-le avec le tambourin et

en chœur ; louez-le avec les instruments à cordes et avec l'orgue<sup>4</sup>. Louez-le avec des cymbales retentissantes ; louez-le avec des cymbales d'allégresse. Que tout ce qui respire loue le Seigneur. » (Psaume 150). Saint Paul se fera l'écho de cette pratique : « Instruisez-vous et exhortez-vous les uns les autres par des psaumes, des hymnes et des cantiques spirituels, chantant à Dieu dans vos cœurs, par l'action de la grâce. » (Colossiens 3 : 16). Dans la peine même, la prière vient s'appuyer sur la musique, comme en témoigne le saint homme Job : « Ma harpe s'est changée en un chant de



Partition de chant grégorien

deuil, et mon hautbois rend des sons lugubres. » (Job 30 : 31).

La Sainte Eglise n'a jamais été en reste dans ce domaine, perfectionnant cet usage de la musique sacrée au point même de créer un style propre à la liturgie, dont le chant grégorien est l'élément central. Comme en d'autres domaines, musicaux, mais aussi techniques ou sociaux, l'Eglise catholique a été innovatrice et a su favoriser les progrès divers. Nos chapelles et églises, grâce en partie à l'influence considérable de nos merveilleuses écoles, font de grands efforts pour se doter de belles chorales et ainsi rehausser la beauté du culte divin, nous ne pouvons que nous en réjouir. En effet, non seulement les habitués de nos lieux de culte, mais plus encore d'une certaine manière les nouveaux arrivants sont frappés de la beauté de la liturgie, en particulier sous l'aspect sonore.

Saint Pie X souhaitait que son peuple prie sur du beau. La magnificence ne touche donc pas que la gloire de Dieu, mais elle participe à l'édification des âmes. Il ne fallut que trois mois et demi de règne pour que le saint Pape publie son *Motu Proprio Tra le sollecitudine* sur la musique sacrée. Le pontife redonne quelques principes généraux, rappelant que cette musique se doit d'être revêtue de sainteté et d'universalité, tout en étant un art véritable. Pour Dieu, rien n'est trop beau. Saint Pie

X montre que le chant grégorien tient pour cela la première place. Il met en deuxième place la polyphonie classique, en particulier celle du XVIème siècle. Par contre, il rejette toute forme théâtrale dans le chant liturgique, forme hélas très en vogue dans les églises au XIXème siècle. Le Pape précise également que ce chant sera essentiellement exécuté en langue latine, pour trouver sa place dans le cadre liturgique, et en chœur (les solistes permettant cependant la mise en valeur de quelques parties du texte sacré).

Dans le domaine instrumental, saint Pie X met en avant le rôle de l'orgue, tout en admettant qu'on puisse admettre certains autres instruments. Il réprovoie au contraire les instruments très sonores que sont le piano ou les percussions diverses. De même, on admettra avec prudence quelques instruments à vent, comme la trompette, mais jamais la fanfare comme ensemble musical (qui pourra en revanche se produire à l'extérieur pour accompagner le chant des processions). Tous ces instruments s'inspireront de l'orgue pour rester dans le bon esprit.



Orgue de la cathédrale de Strasbourg,  
capitale mondiale de l'orgue

On le sait, après le chant c'est bien l'orgue qui est devenu l'instrument par excellence de nos églises. C'est de lui qu'Honoré de Balzac dira : « L'orgue est certes le plus grand, le plus audacieux, le plus magnifique de tous les instruments créés par le génie humain. Il est un orchestre entier, auquel une main habile peut tout demander, il peut tout exprimer. N'est-ce pas, en quelque sorte, un piédestal sur lequel l'âme se pose pour s'élaner dans les espaces lorsque, dans son vol, elle essaie de tracer mille tableaux, de peindre la vie, de parcourir l'infini qui sépare le ciel de la terre ? Plus un poète en écoute les gigantesques harmonies, mieux il conçoit qu'entre les hommes agenouillés et le Dieu caché par les éblouissants rayons du Sanctuaire les cent voix de ce chœur terrestre peuvent seules combler les distances, et sont le seul truchement assez fort pour transmettre au ciel les prières humaines dans l'omnipotence de leurs modes, dans la diversité de leurs mélancolies, avec les teintes de leurs méditatives extases, avec les jets impétueux de leurs repentirs et les mille fantaisies de toutes les croyances. » (in La Duchesse de Langeais). Par la variété de ses jeux, ses changements de volume, il touche l'âme en toute circonstance. Les instruments actuels n'ont certes pas la puissance et la délicatesse des instruments à tuyaux des églises et cathédrales. Mais leur facture, employant les moyens électroniques et numériques actuels et toujours plus perfectionnés, permet une variété incroyable de combinaisons, allant jusqu'à donner la possibilité de varier même les manières de tempérer les claviers que l'histoire de la musique a pu connaître. Réjouissons-nous d'avoir à notre disposition de tels instruments, et espérons que le ciel nous enverra en même temps des musiciens dont le savoir sera assez approfondi pour en sortir toute la substance à chaque office !

---

Notes :

- 1- Lyre : instrument de musique antique à cordes pincées, fixées sur une caisse de résonance d'une forme voisine de celle de la cithare.
- 2- Cistre : instrument proche de l'actuelle mandoline (cordes pincées)
- 3- Luth : autre instrument antique à corde pincées. En somme, lyre, cistre et luth sont assez proches.
- 4- Orgue : à l'époque il s'agit plus de chalumeau, ancêtre de la flute à bec, et de flute de pan que de l'instrument que nous appelons ainsi maintenant, tous étant des instruments à vent.

# Les enfants des Lorrains



Je grogne  
mais ne  
mords  
pas...



Encore merci  
cher monsieur  
Marchal !



Le dimanche 8 décembre, une joyeuse solennité avait cours au prieuré. Après une très belle messe pour la fête de l'Immaculée Conception, chantée avec une assistance nombreuse, familles et paroissiens des divers coins de Lorraine et des confins de la Champagne ont pu partager un repas dans la salle paroissiale. Il fut plus vite expédié par les enfants, passablement impatients de recevoir le bon saint Nicolas ! Une nouvelle équipe venait cette année épauler nos anciens pour la préparation et la direction du repas.

Puis notre saint patron fit son entrée et sut trouver les mots pour ces petits venus devant lui. Il y eut plus ou moins d'appréhension, comme chaque année, mais sans doute l'ombrageux Père Fouettard n'y était pas pour rien. Cette journée fut aussi l'occasion de remercier le cher monsieur Michel Marchal pour tant d'années passées à tenir la comptabilité du prieuré.



Cher Romée,

C'est de la Ville éternelle que je vous adresse ces quelques lignes. Même si vous n'avez pas encore eu la grâce d'en venir respirer l'air, déjà je vous donne ce titre de « Romée ». Il a été porté par bien des pèlerins avant vous depuis le Moyen-Age. Saurez-vous être leur digne successeur en venant, à tout le moins par la pensée et la prière, vous unir au pèlerinage d'action de grâces de notre chère Fraternité ?

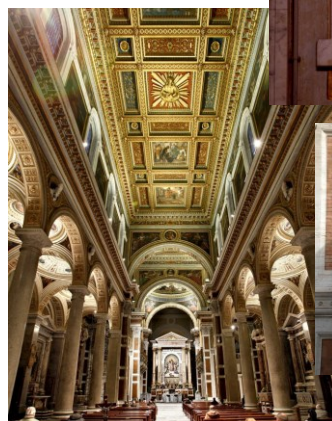
Lors de ma dernière adresse, à vous cher lecteur, je vous racontais comment nous étions allés rendre hommage à notre Reine du Ciel dans la basilique Sainte-Marie-Majeure. Puis comment nos pas nous avaient conduits dans quelques églises environnantes. Si vous le permettez, nous allons continuer notre pèlerinage des sept basiliques, et nous rendre à Saint-Laurent-hors-les-murs.

Depuis la basilique de Sainte-Marie-des-Anges-et-des-Martyrs, nous avons emprunté la Via Marsala. Ce n'est pas son nom prometteur qui nous a encouragés à prendre cet itinéraire, mais une immense statue dorée du Sacré-Cœur. On ne peut envisager Rome sans une



basilique dédiée à cette dévotion. Figurez-vous, cher Romée, que cette église est l'une des plus récentes de Rome. C'est le pape Pie IX qui en a décidé la construction. Son désir premier était qu'elle soit sous le patronage de saint Joseph qu'il allait déclarer patron de l'Eglise universelle, le 8 décembre 1870. Mais en France et en Italie la dévotion au Sacré-Cœur se faisant grandissante, le pape choisit de la dédier à l'Amour divin. Malheureusement, quelques jours après la pose de la première pierre, les troupes garibaldiennes enva-

hèrent Rome. Les travaux durent s'arrêter. Le pape Léon XIII reprit le projet et en confia la réalisation à saint Jean Bosco. Celui-ci accepta à condition de pouvoir construire aussi un bâtiment pour accueillir les enfants défavorisés du quartier. L'œuvre fut menée à bien rapidement malgré l'absence de finances. Vous connaissez la vie de saint Jean Bosco, cher lecteur, et vous savez comment tous ses projets ont été financés par la Providence. Celui-ci ne fit pas exception à la règle. La basilique fut achevée et consacrée en 1887, mais la statue ne fut posée sur le campanile qu'en 1931. Vous pourrez vénérer quelques reliques de saint Jean Bosco dans une petite chapelle se trouvant dans les bâtiments attenants.



Ne pouvant nous attarder plus que cela, nous sommes obligés de partir et de continuer notre pèlerinage. Pourtant, il nous aurait été bien agréable de nous arrêter dans l'un des innombrables hôtels qui bordent la rue pour nous restaurer ou nous reposer un brin. Mais Saint Laurent nous attendait. La Via Marsala aboutit à la place Sixte V dont l'un des côtés est fermé par l'arc du même nom qui prolonge la porte Saint Laurent. Je ne puis vous en faire une description détaillée, mais le plus frappant c'est le contraste entre la porte du III<sup>ème</sup> siècle, vestige du mur d'Aurélien, l'arc du XVI<sup>ème</sup> siècle, et la gare très moderne. Au risque de vouloir imposer mes goûts, je ne trouve pas le mariage très réussi.

Nous quittons la place par l'est et passons une autre porte de ce fameux mur d'Aurélien. Je ne puis vous raconter son histoire, alors je vous laisse le soin d'aller la lire par vous-même. Nous voici maintenant

dans la Via dei Ramni, jolie petite rue très bucolique séparée en son milieu par de magnifiques lauriers roses en fleurs, et ce que je crois être des cyprès. Au bout de la rue, nous apercevons au fond d'une cour une magnifique façade. Un panneau nous renseigne : c'est l'église Saint Thomas More. Malheureusement, il nous est impossible de nous y arrêter, le temps manque. Nous continuons donc notre route et finissons par déboucher sur la Piazzale del Verano. Tout au fond, nous distinguons enfin la façade de la basilique Saint-Laurent-hors-les-murs, deuxième étape de notre pèlerinage.



Vous souvient-il, cher Romée, de l'histoire de saint Laurent ? Bien sûr me direz-vous, qui ne connaît pas le célèbre : « Retourne et mange ». Permettez-moi cependant de vous en dire un peu plus. Notre martyr, saint patron de la ville de Rome, fut l'une des nombreuses victimes de la persécution de l'empereur Valérien en 258. Le 6 août de cette année, le pape Sixte II est arrêté avec ses diacres. Alors qu'ils étaient conduits au supplice, saint Laurent s'approcha du pape et lui demanda : « Père, où vas-tu sans ton fils ? Prêtre, où vas-tu sans ton diacre ? » Sixte II lui répondit : « Tu es réservé pour de plus grands combats, tu me suivras dans quelques jours. Reçois les richesses de l'Eglise et ses trésors, et distribue-les à qui bon te semble ». Saint Laurent, ayant reçu l'ordre des persécuteurs de livrer ces trésors, demanda trois jours de délai. Il distribua toutes les richesses comme le lui avait ordonné le pape, et se rendit au tribunal entouré de la foule des pauvres. « Voici les trésors que vous m'avez demandés. Ces pauvres que vous voyez sont les trésors de l'Eglise ». C'est alors qu'il obtint la palme du martyr

en étant rôti sur son gril. Son corps fut déposé dans l'actuelle basilique, et son tombeau voit toujours des foules de pèlerins s'y précipiter.



L'église actuelle est le fruit de la fusion de deux églises. Etonnant non ? Le chœur correspond à la plus ancienne, bâtie à l'emplacement du tombeau par Constantin, alors que la nef est le fruit d'une autre église construite un siècle plus tard. La fusion entre ces deux édifices est le résultat de la refonte complète des bâtiments par le pape Honorius III au XIII<sup>ème</sup>

siècle. Mais saint Laurent n'est pas le seul à être honoré dans cette basilique. Vous pourrez honorer celui qui est considéré comme son pendant de la primitive église de Jérusalem, saint Etienne. Ses reliques ont été rapportées à Rome par le pape Pélage II, au VI<sup>ème</sup> siècle. Depuis, les deux saints diacres sont l'objet d'une dévotion commune.

Avant d'assouvir votre curiosité sur des détails plus matériels, permettez-moi, cher Romée, de vous signaler deux autres vénérations possibles : saint Tarcisus, martyr de la Sainte Eucharistie, tué au III<sup>ème</sup> siècle, et le pape Pie IX qui, à l'instar de saint Laurent, a été spolié et contraint de se défaire des biens et propriétés de l'Eglise lors de la conquête de l'Italie par Garibaldi.

Après cette petite page de piété et d'histoire, entrons dans la basilique. Son portique est assez récent, car reconstruit, à l'identique, suite à sa destruction en 1943 par une bombe. Ah, cher Romée, si vous pouviez voir cette basilique extraordinaire ! Sous le narthex, décorant la façade, de magnifiques fresques retracent les vies de saint Laurent et de saint Etienne. Une fois à l'intérieur, on constate combien les marbriers médié-

vaux ont été inspirés dans la taille des colonnes et des chapiteaux de la partie la plus récente de l'église, qui ne dénotent en aucune façon des antiques. Belle humilité des bâtisseurs, n'est-ce pas ? Cette basilique est un exemple extraordinaire de l'art des marbriers romains. Le sol, le trône papal, l'autel, les ambons sont recouverts de cette alliance merveilleuse du marbre, du porphyre et de l'or, que l'on appelle « les cosmatesques », fruits de la maîtrise des marbriers romains. C'est sous l'autel principal que se trouve le tombeau de saint Laurent, dans la confession.



Il y aurait encore tant de choses à dire, cher Romée, mais je suis contraint de terminer ici cette lettre. Je vous raconterai la suite le mois prochain. J'espère que vous aurez passé une belle, mais surtout une sainte

fête de Noël ! Que l'Enfant Jésus vous garde et vous protège. Et je vous dis à bientôt pour la suite de notre pèlerinage.

## LES CONFÉRENCES DU PRIEURÉ



Salle  
Sainte-Jehanne  
à 20h30



14 JANVIER 2025

**De la Comtesse de Ségur aux Mangas  
Quelles lectures pour nos enfants ?**

*Par monsieur l'abbé Grégoire CHAUVET*

## Messes dominicales du prieuré

10h30	10h00	17h00	9h00	3 <sup>ème</sup> dimanche 17h00
Chapelle du Sacré-Cœur 65, rue du Maréchal Oudinot 54000 NANCY	Chapelle Saint Roch 94, rue du Maréchal Foch 57130 ARS-sur-MOSELLE	Chap. de l'Annonciation 22, avenue Irma Masson 52300 JOINVILLE	Chap. du Sacré-Cœur 41, rue de la filature 88460 CHENIMENIL	Eglise Saint Martin 55160 LES EPARGES

## Pour aider l'apostolat en Lorraine

Vous pouvez faire un don :

- ◆ Par chèque  
à l'ordre du *Prieuré Saint-Nicolas*
- ◆ Par l'enveloppe du denier du culte dans la quête
- ◆ Par virement (cf. ci-contre)

Un reçu fiscal vous sera adressé sur demande.

Le compte à créditer est le suivant :

Titulaire : FSSPX PRIEURE ST.-NICOLAS-NANCY  
Code Banque : 30002 Code Guichet : 05922 Compte n° 0000079346V  
Clef RIB : 45  
Domiciliation : ESDC BDI PARIS OPERA 04865  
IBAN : FR37 3000 2059 2200 0007 9346 V45 BIC : CRLYFRPP

